

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-612

**PLACE DE LA BRÈCHE - MARCHÉ DE TRAVAUX - AVENANTS N° 1 AUX
LOTS 4 ET 7 DU DCE 4, N° 2 AUX LOTS 20, 22 ET 23, N° 3 DES
LOTS 15 ET 18 ET N° 4 DU LOT 17, N° 5 DU LOT 14 DU DCE 3**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**PLACE DE LA BRÈCHE - MARCHÉ DE TRAVAUX -
AVENANTS N° 1 AUX LOTS 4 ET 7 DU DCE 4, N° 2
AUX LOTS 20, 22 ET 23, N° 3 DES LOTS 15 ET 18
ET N° 4 DU LOT 17, N° 5 DU LOT 14 DU DCE 3**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le groupement mandaté par Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement (DSA) a été approuvé par délibérations du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009 et du 17 décembre 2010 pour son avenant n° 1.

Les travaux d'aménagements de la place de la Brèche ont été validés par différentes délibérations du Conseil municipal :

- 18 décembre 2009 : signature des huit lots composants le DCE 1 « aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance ». Les travaux sont achevés depuis novembre 2010 ;
- 8 mars 2010 : signature des onze marchés nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés (DCE 2). Les travaux sont achevés depuis novembre 2011 ;
- 5 juillet 2010 et 28 mars 2011 : signature des trois marchés du DCE 3 « travaux de surface et lots secondaires ». Les travaux sont en cours ;
- 20 juin et 19 septembre 2011, 16 janvier, 14 mai, 25 juin et 17 septembre 2012 : validations d'avenants du DCE 3 ;
- 20 février 2012 : signature de six lots relatifs au DCE 4 « pôle d'échanges et ouvrages secondaires ». Les travaux sont en cours.

Des modifications en cours de chantier sont nécessaires.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Par ailleurs, les avenants supérieurs à 5 % du montant du marché, ont fait l'objet d'un avis de la commission d'appel d'offres du 3 décembre 2012.

Les montants des marchés sont désormais ainsi établis :

n°	Intitulé	Entreprise	Montant marchés initiaux en € TTC	Montant avenants précédents en € TTC	Avenant en cours			Total avts %	Montant marchés + avenants En € TTC
					n°	Montant en € TTC	%		
DCE 3									
14	Béton - pavage - pierre	SOMEBAT / CTPA	2 525 608,39	81 974,65	5	47 381,04	1,88	5,12	2 654 964,08
15	Eclairage public des voiries - feux tricolores	ETDE	365 847,49	25 206,55	3	2 248,48	0,61	7,50	393 302,52

17	Menuiseries intérieures -bardage bois	MORILLON	313 645,82	63 264 ,98	4	20 373,07	6,50	26,67	397 283,87
18	Platerie Doublage Faux plafonds	AUDIS	51 359,84	- 5 066,52	3	978,20	1,90	- 7,96	47 271,52
20	Couverture zinguerie	Jean ROBERT	63 307,75	4 958,08	2	13 818,79	21,83	29,66	82 084,62
22	Electricité courants forts -courants faibles	STECO	29 436,13	4 723,04	2	1 534,83	5,21	21,26	35 694,00
23	Aménagements paysagers	POITOU HYDROCUL TURE – BRUNET- EUROVIA	2 726 725,31	- 31 513,50	2	- 39 232,93	- 1,44	- 2,59	2 655 978,88
DCE 4									
4	Charpente métallique	Jérôme MARCHET	51 993,59	0,00	1	- 8 300,12	- 15,96	- 15,96	43 693,47
7	Ouvrages bois – menuiseries intérieures	MORILLON	15 178,46	0,00	1	- 2 970,28	- 19,57	- 19,57	12 208,18

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 1 aux lots 4 et 7 du DCE 4, n° 2 aux lots 20, 22 et 23, n° 3 au lot 15 et 18 et n° 4 au lot 17 et n° 5 au lot 14 du DCE 3 ;
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD